

Les objets trouvés

Le service des objets trouvés est rattaché à la Police Municipale. Chaque année, ce sont plus de 400 objets orphelins, du plus insolite au plus indispensable, qui sont rapportés à l'accueil de la Police municipale et attendent d'être réclamés par leur propriétaire.

Les objets y sont conservés un an.

N'hésitez pas à vous faire connaître dès que vous constatez la perte d'un objet.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture pour le dépôt ou la recherche d'objets trouvés :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi, de 10h à 12h.

Contact

Police municipale
3, rue Chocatelle
BP 505
51 331 Epernay Cedex

Tél. : 03 26 53 37 42

Fax : 03 26 53 36 82

[Formulaire contact](#)

Pour aller plus loin

[**Police municipale**](#)

[**Opération Tranquillité Vacances**](#)

[**Vidéo verbalisation**](#)